

8 Société et Culture

Justice/Clôture du séminaire de formation sur le système d'arbitrage de la CCJA-OHADA

" Promouvoir l'arbitrage comme instrument de règlement de différends contractuels "

Sveltana NTSAME NDONG

Libreville/Gabon

OUVERT jeudi dernier à la Maison de l'Avocat de Libreville, le séminaire de formation sur le système d'arbitrage de la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (OHADA) a pris fin vendredi. C'est le directeur de cabinet du ministre d'Etat à la Justice, Jean Berclémence Tati qui en a présidé la cérémonie de clôture.

Ce rendez-vous scientifique dont le but était de vulgariser les différents modes alternatifs de règlement de différends, dont l'arbitrage CCJA, s'est achevé sur une note de satisfaction générale, selon



Le directeur de cabinet du ministre d'Etat à la Justice, Jean Berclémence Tati, remettant des attestations aux participants.

les organisateurs. La remise des attestations aux participants a constitué le clou de la rencontre. Occasion pour Jean Berclémence Tati de rappeler, au nom du ministre de la Justice, à l'ensemble des participants que « vous avez compris que le train des modes alternatifs de règlement des différends est désormais en marche, et qu'il

ne fallait pas le manquer ». Avant d'ajouter : « En renforçant vos capacités, vous vous êtes ainsi résolument inscrits dans la vision des pairs fondateurs de l'OHADA. Celle de promouvoir l'arbitrage comme instrument de règlement de différends contractuels », a souligné le directeur de cabinet Aussi, Jean Berclémence Tati a-t-il exhorté



Sidonie Flore Ouwe, participante, a dit toute sa satisfaction au sortir des assises.

ces hommes et femmes du droit à s'inscrire sur la liste des arbitres de la CCJA pour qu'à leur tour, ils apportent leur contribution à cette importante œuvre d'intégration juridique et judiciaire.

Visiblement satisfaits, les participants sont revenus sur les acquis de cette formation. « C'est une opportunité que nous offre la

CCJA en nous apportant cet outil supplémentaire de règlement des différends, qui déroge un tout petit peu aux procédures habituelles de règlement qui se font devant les juridictions étatiques. Moi, j'ai vraiment appris qu'à l'occasion d'un différend, les parties pouvaient insérer une clause compromissoire de règlement d'un conflit éventuel.

Qui se formulerait sur la base d'une convention. Et donc qui n'est pas obligé d'être soumis à l'appréciation du juge. Même lorsque ce dernier était saisi, il était toujours utile pour l'une des parties d'évoquer l'existence de cette clause, et cela pourrait systématiquement obliger le juge à se déclarer incompétent. C'est donc une très bonne chose pour l'attractivité des affaires dans notre pays d'une part. Et pour l'accélération du jugement du règlement des différends, d'autre part, étant donné que la justice étatique ou le juge étatique est en fait considéré comme étant lent, et les procédures de justice privée peut apporter un plus en matière de règlement de différends entre les parties », a relevé l'une des participantes, la magistrate Sidonie Flore Ouwe.

Lutte anti-tabac/Fin de la 4e édition de la caravane "Vacances sans tabac"

Il faut limiter l'accès au tabac chez les jeunes

R.H.A

Libreville/Gabon

L'ASSOCIATION "SOS Tabagisme Gabon" a bouclé, dimanche dernier, à la plage du lycée national Léon Mba à Libreville, la 4e édition de la caravane dénommée "Vacances sans tabac".

Pour cette dernière étape, le président de cette association, Anthony Mba Nkogo a rappelé aux baigneurs et autres visiteurs de ce site les dangers de la consommation des drogues et autres substances nocives. Selon les organisateurs, cette der-

nière étape « visait à conscientiser les jeunes en cette période de vacances scolaires. » C'est donc prospectus en mains qu'ils ont, une fois de plus, rappelé que « cette drogue contient 5000 substances nocives et conduit donc à la mort ». Durant cette caravane, les équipes ont sillonné ce même site dans le cadre des campagnes de proximité. S'il est impossible de définir le nombre de personnes touchées par cette édition, Anthony Mba Nkogo pense tout de même avoir touché un maximum de personnes. Et entend, de ce fait, poursuivre cette stratégie qui consiste à se rapprocher



Les organisateurs satisfaits du bon déroulement de la caravane "Vacances sans tabac" 2018.

de la cible. Selon ses indications, « il y a 7 millions de personnes qui meurent chaque année dans le monde. Au Gabon, l'Atlas

du tabac édition 2017 a recensé 600 cas de décès causés par la consommation de cette tueuse. »

M. Mba Nkogo a, par ail-

leurs, invité le gouvernement à véritablement se pencher sur cette problématique. Aussi, a-t-il proposé des solutions capables de stopper la propagation de ce qui devient un fléau. « Le seul levier que nous avons c'est la sensibilisation et l'information », insiste-t-il. « Après la caravane "Vacances sans tabac", nous reprendrons la sensibilisation en février dans les établissements scolaires dans le cadre de la caravane interscolaire "Touche pas au tabac". Le tabagisme est la première cause de mortalité évitable

avec 7000.000 de morts/an. Nous interpellons le gouvernement à prendre des mesures nécessaires afin de protéger la jeunesse face à ce poison », a indiqué le président de "SOS tabagisme Gabon".

Il a, par ailleurs, ajouté qu'il est plus qu'urgent de « limiter l'accès au tabac, particulièrement chez les jeunes, à travers des mesures de dissuasion efficaces telles que l'interdiction de la vente par bâton et l'augmentation du prix du paquet de cigarettes. »

Loisirs

Allier le divertissement à la promotion du patrimoine traditionnel

F.S.L.

Libreville/Gabon

C'est le défi que compte relever bientôt la société Globus services international, qui se propose d'organiser une foire traditionnelle, un concours de "dance flow" et une kermesse-école autour des cultures nationales.



Les membres de Globus services international (GSI) au cours d'une opération menée avec Radio Gabon.

pour cela. C'est le cas de la société Globus services international (GSI) qui, créée en 2010 pour l'accueil et l'assistance à l'aéroport, a transformé son projet, cinq ans plus tard, en développement d'outils destinés à la jeu-

nesse. Avec l'aide de partenariats multiformes, notamment avec Azur Gabon et Radio Gabon, elle a organisé plusieurs manifestations. Aujourd'hui, son aventure embarque dans son trajet la promotion et la valorisation de notre patrimoine tradi-

tionnel. Ainsi donc cette année, l'entreprise dirigée par Mme Mouketou place trois projets d'envergure dans ses projections immédiates. Il s'agit, notamment, d'une foire internationale traditionnelle pour mettre en exergue les différentes cultures du Gabon et celles des pays amis, une cérémonie de dance flow pour valoriser les danses afro-urbaines, et une kermesse-école pour permettre aux élèves de s'épanouir dans une ambiance purement traditionnelle.

« L'ensemble de ces projets mettront en valeur la mosaïque culturelle et dansante de plusieurs pays dont le Gabon, avec un impact positif sur les plans politique, économique et social », indique Mme Mouketou.

